

# Cultiver l'écocitoyenneté

Un cycle d'atelier pour le  
Développement Durable

## Rappel du projet

L'objectif du projet était de sensibiliser pour éduquer des personnes en situation de précarité à l'écocitoyenneté, à l'environnement et au développement durable (EEDD) grâce au support pédagogique du jardin écologique. Le projet était porté en partenariat entre l'association V.I.E ayant les compétences en conduite de projet de jardins écologiques et d'Éducation à l'Environnement et l'Unité Territoriale Sud Ouest du Conseil général de l'Ardèche qui travaille avec des personnes bénéficiant d'un accompagnement par l'un des 6 Centres Médicaux Sociaux (CMS) du territoire du Sud Ardèche (personnes bénéficiaires des minima sociaux, adultes handicapés, personnes âgées, personnes en insertion,...). Le projet visait le changement durable de comportement des personnes bénéficiaires : par la compréhension du concept de Développement Durable, de l'écocitoyenneté et la pratique de terrain.

## Rappel des objectifs

L'objectif à court terme (1 an) est de proposer des ateliers d'écocitoyenneté à des personnes en situation de précarité. Les ateliers associeront une approche théorique de l'écocitoyenneté (distinguée en différentes thématiques) et une approche pratique par la conduite et l'expérimentation d'une activité de jardinage écologique sur le terrain. Cet objectif vise le changement de comportement des publics dans leur vie quotidienne en leur donnant les capacités de s'approprier les concepts et les moyens de les expérimenter par des actions concrètes durant les ateliers.

Ces objectifs doivent permettre d'atteindre des objectifs globaux à plus long terme pour :

- Permettre aux personnes en précarité et/ou en situation de handicap d'exercer une activité de jardinage naturel et de se nourrir plus sainement.
- Permettre aux personnes en précarité et/ou en situation de handicap de jouer leur rôle d'écocitoyen
- Améliorer la connaissance, la santé physique et psychique des bénéficiaires des ateliers
- Préserver la biodiversité grâce au support du jardin écologique
- Faire du jardin un lieu de lien social et de rencontre intergénérationnelle

## Méthodologie

La mise en place du projet a commencé en septembre 2013 en suivant la méthodologie annoncée dans le dossier pour préparer toutes les démarches nécessaires en partenariat avec les centres médicaux sociaux avant d'entrer dans l'action concrète par la réalisation du premier atelier écocitoyen en février 2014. Voici point par point les activités qui ont été réalisées :

### Prise de contact et présentation du projet aux 6 Centres Médicaux Sociaux (CMS) partenaires, en étroite collaboration avec l'Unité Territoriale (UT) :

Cette étape a été conduite par l'UT qui est en relation directe, au quotidien, avec les CMS et soutenu par l'association VIE pour les aspects d'écocitoyenneté des ateliers.

Une réunion d'information a été organisée par lieu d'implantation des CMS partenaires avec les travailleurs sociaux qui accompagnent le public cible au quotidien (assistantes sociales, psychologues,...). L'UT avait la charge de planifier l'ensemble de ces réunions et de reparler du cadre du partenariat, tandis que VIE est intervenue sur les aspects pratiques et logistiques des ateliers programmés (lieux de réalisation, contenu des ateliers, planification des ateliers,...).

Un dossier résumé du projet a été remis à chacun des travailleurs sociaux présents pour leur permettre de bien maîtriser le projet et ainsi pouvoir le présenter au mieux aux futurs participants.

### Définition des lieux d'intervention pour la conduite des ateliers d'écocitoyenneté :

Avant cette étape, VIE s'est occupée de trouver les lieux de réalisation pertinents pour favoriser et simplifier au maximum la participation du public cible. Notre coordinateur s'est basé sur le réseau des jardins en partage de l'Ardèche Méridionale, dont VIE est membre fondateur. Pour chaque lieu d'intervention, 1 salle et 1 jardin d'accueil, conduit écologiquement étaient à trouver. En évaluant les capacités de déplacement des personnes en situation de précarité il nous a semblé plus pertinent de définir 6 lieux d'intervention au lieu des 4 initialement prévus. Voici l'organisation qui a été retenue :

Largentière : Les ateliers sont conduits directement au domicile de notre animatrice jardin, Mme Sonnevile qui a mis à disposition du projet un espace de son jardin personnel ainsi qu'une salle pour l'aspect théorique des ateliers.

Aubenas-Vals les bains : Initialement nous avons prévu un rassemblement des CMS d'Aubenas et de Vals les bains. Mais pour favoriser les déplacements nous avons distingués les 2 en proposant un atelier à tour de rôle à Aubenas et Vals. A Aubenas, le temps théorique des ateliers se déroule à la maison de quartier St Pierre, après organisation avec la ville d'Aubenas et le temps pratique se déroule sur le jardin des familles de l'association EPE au quartier St Pierre (membre du réseau des jardins en partage de l'Ardèche Méridionale). Ainsi les participants peuvent se rendre sur le jardin à pied après le temps théorique. Pour Vals les Bains, la commune nous a rapproché de la salle culturelle pour le temps théorique et le temps pratique se déroule sur le jardin d'un particulier qui avait déjà travaillé avec le CMS de Vals. La Mairie de Vals les bains nous avait proposé un jardin d'accueil mais nous ne l'avons pas retenu à cause de la distance à parcourir entre la salle et ce jardin.

Les Vans : le centre social des Vans, qui fait partie du réseau des jardins en partage de l'Ardèche Méridionale nous prête une salle dans ses locaux et nous met à disposition une parcelle de terrain de son jardin partagé.

Vallon pont d'Arc : un partenariat a été défini avec la mairie de Vallon qui nous met une salle de la mairie à disposition pour le temps théorique, tandis que le temps pratique se déroule sur le jardin partagé de Vallon (géré par la municipalité) qui se trouve juste à coté du CMS.

Joyeuse : Un terrain pouvait nous être prêté à proximité de joyeuse mais assez éloigné des salles potentielles. Nous avons donc choisi de programmer les ateliers à la maison de AIME située sur une commune voisine (Laurac en Vivarais) car les personnes en précarité accompagnées par le CMS de Joyeuse ont l'habitude de s'y rendre pour participer à des ateliers de mobilisation. L'association Aime nous met donc à disposition une salle et son jardin partagé. Elle fait elle même partie du réseau des jardins en partage de l'Ardèche Méridionale.

Le choix de ses 6 lieux d'intervention (salles et jardins) répondent bien à nos attentes pour conduire les ateliers d'écocitoyenneté en terme :

- De la capacité d'accueil du public
- Des pratiques culturelles et naturelles mises en place
- Des objectifs sociaux des jardins (intergénérationnels, familiaux,...)
- Des facilités d'accessibilité (transport en commun, parking,...)

## Élaboration du contenu pédagogique des thématiques d'écocitoyenneté :

Cette étape a été assurée par VIE grâce à son expertise en jardinage écologique, en Éducation à l'environnement et à son expérience pour adapter ses actions en fonction des capacités du public. Au total 12 thématiques en lien avec l'écocitoyenneté et le développement durable ont été définies :

- Le Développement Durable
- La biodiversité
- La consommation responsable
- L'agriculture biologique
- Les circuits courts
- Le tri sélectif des déchets ménagers
- Du sol aux plantes
- Compost et valorisation des déchets ménagers
- L'eau : une ressource précieuse à économiser
- Accueillir la faune auxiliaire dans son jardin
- Les risques des produits chimiques
- Le jardinage en milieu urbain

Ces 12 thématiques ont été amené durant la phase théorique des ateliers par un ensemble d'expérimentations pratiques, de jeux pédagogiques et d'apports théoriques. Les participants repartaient donc avec un panel de nouvelles connaissances et de solutions pour les mettre en pratique à leur niveau et ainsi changer leur comportement en les adaptant à leur contexte. Durant les ateliers, nos salariés apportaient des conseils, répondent aux questions et orientent les participants en s'adaptant à chaque atelier à leurs spécificités et leurs problématiques propres.

Les phases pratiques des ateliers été organisé comme des formations sur mesure aux techniques de jardinage écologique pour apporter les bases d'une démarche responsable aux participants. L'objectif été tout de même de s'adapter aux connaissances des participants pour répondre aux mieux à leur degré d'attente. C'est pourquoi nous avons décidé de baser ces temps de formation sur une réponse sur-mesure aux différentes questions que les participants peuvent se poser pour améliorer leurs savoir-faire.

Cet ajustement répondait tout de même à l'objectif d'apprendre aux participants comment entretenir et développer un jardin « de la graine à la graine » :

- Aménagement du jardin et plan des cultures
- Valorisation des ressources locales
- Choix des variétés adaptées au territoire et à la saison
- Les semis : les différents types de semis, avantages et inconvénients en fonction des espèces
- Les plantations : techniques de repiquage et plantation adaptées selon les espèces
- L'entretien du jardin
- Les récoltes et leurs utilisations possibles
- Production de ses semences

### Programmation et planification des ateliers sur 1 an

Un des gros travail sur l'élaboration du projet a été de pouvoir planifier l'ensemble des ateliers tout en les faisant correspondre avec les plannings de nos salariés et les disponibilités des salles dans les différents lieux d'intervention. Au total, 48 ateliers d'une durée de 3h ont été programmés de février 2014 à janvier 2015. Chaque thématique d'atelier est reproduite 4 fois dans 4 communes différentes.

### Création et diffusion des outils de communication

Une fois la planification des ateliers terminée nous avons pu créer les plaquettes de communication qui ont été remise à l'ensemble des CMS partenaires. La plaquette comportée deux feuillets, un pour décrire le projet, les thématiques d'atelier théoriques et les formations pratiques et un pour détailler le planning avec l'ensemble des 48 dates fixées.

Une partie de ces plaquettes a été donné aux travailleurs sociaux de chaque CMS partenaires pour qu'ils se chargent de les distribuer aux personnes en difficulté qu'ils accompagnent et les renvoyer vers le coordinateur de VIE qui gèrait les inscriptions aux ateliers. L'autre partie a été distribué par l'association dans les commerces des communes où se passaient les ateliers afin de diversifier le public durant les ateliers.

### Conduite des ateliers de jardinage et des actions d'Éducation à l'Environnement

Cette étape a été conduite par l'animatrice jardin et le coordinateur de l'association VIE puis évaluée collectivement entre les parties prenantes du projet.

→ Conduite des 48 ateliers d'écocitoyenneté dans les lieux d'intervention sélectionnés.

Tous les ateliers programmés se sont déroulés dans les 6 lieux d'intervention. A chaque atelier, des documents été remis aux participants pour leur permettre de garder une synthèse des points abordés durant la séance, pouvoir se les remémorer et partager les connaissances autour d'eux.

Voici en image le déroulé des ateliers dans les différentes communes :









### Public cible :

Le public visé prioritairement était les personnes en situation de précarité accompagnées par les CMS du territoire. Du fait de leur situation sociale, ces personnes sont généralement difficiles à mobiliser. C'est pourquoi nous nous reposons sur le contact personnalisé réalisé par les travailleurs sociaux qui accompagnent ces personnes dans leur réinsertion professionnelle et sociale.

Tous ces professionnels avaient pour tâches de communiquer autour du projet durant leurs entretiens et de distribuer les plaquettes et les plannings des ateliers. L'association se chargeait de prendre les inscriptions au fur et à mesure des ateliers.

Après quelques semaines passées nous nous sommes rendu compte que peu de personnes été envoyées par les CMS et que si nous voulions plus de fréquentation aux ateliers il nous fallait réaliser une opération de communication à plus grande échelle. L'objectif était également de se faire rencontrer une mixité de personnes pour leur permettre de créer des liens sociaux grâce au projet.

Des partenariats ont également été passés avec la presse locale, les dates et les thématiques de chaque atelier paraissent dans le dauphiné, la tribune et le magazine Ma bastide. La radio Fréquence 7 diffuse également toutes les informations sur les ateliers et nous a invité pour parler plus en détail du projet dans son émission « l'oreille indiscreète ». Un reportage a donc été enregistré sur le projet et diffusé plusieurs fois sur les ondes ardéchoises. En septembre 2014 nous allons également entrer en contact avec une autre radio locale « Info RC » pour une autre diffusion radio.

Cette piste de développement a tout de même été très bénéfique au projet car ces groupes sont accompagnés par un animateur de terrain des associations qui organise et facilite le transport de ces personnes jusqu'aux lieux des ateliers.

Malgré notre prévision non atteinte nous sommes tout de même satisfaits de l'impact du projet dans un secteur rural comme le sud Ardèche. Avant cette initiative, aucune structure ne proposait ce type d'ateliers gratuits et adaptés aux jardiniers novices. De plus il ne faut pas oublier que des personnes qui se trouvent en situation de précarité ne font généralement pas du développement durable et de l'écocitoyenneté une priorité dans la vie de tous les jours. Le développement durable a hélas encore aujourd'hui une image de « problématique pour riches ». C'était justement un des défis de ce projet de leur démontrer que prendre en considération l'environnement dans le quotidien et démarrer une activité de jardinage peut les amener à gagner largement en autonomie et leur permettre des économies financières importantes.

Un autre facteur qui explique une fréquentation pas assez développée et que nous avons trop dispersé les ateliers en sélectionnant 6 lieux de réalisation et que nous les avons réalisés en après midi en semaine. L'objectif d'étendre la zone était de se rapprocher au maximum des personnes en situation de précarité qui n'ont pas forcément de moyen de locomotion et le fait de les proposer en pleine journée de devait normalement pas poser de problème car le public cible était des personnes demandeuses d'emploi. Mais ces éléments ont été corrigés dans le programme 2015 en passant de 6 lieux d'intervention à 3 et en décalant les ateliers en fin de journée (18h-20h). Ces modifications ont directement porté leurs fruits car les ateliers 2015 connaissent un succès grandissant.

#### Changement de comportement :

L'objectif à court terme (1 an) qui était de proposer des ateliers d'écocitoyenneté à des personnes en situation de précarité qui associent approche théorique et approche pratique par la conduite et l'expérimentation d'une activité de jardinage écologique sur le terrain a été atteint par l'élaboration d'un planning de 48 ateliers répartis autour de 6 lieux de réalisation. Les 48 ateliers ont pu contribuer à changer les comportements de près de 160 personnes en leur donnant les capacités de s'approprier les concepts et les moyens de les expérimenter par des actions concrètes durant les ateliers.

Cet objectif spécifique a ainsi permis d'atteindre des objectifs globaux à plus long terme pour :

- Permettre aux personnes en précarité d'exercer une activité de jardinage naturel et de se nourrir plus sainement.
- Permettre aux personnes en précarité de jouer leur rôle d'écocitoyen.
- Améliorer la connaissance, la santé physique et psychique des bénéficiaires des ateliers
- Préserver la biodiversité grâce au support du jardin écologique
- Faire du jardin un lieu de lien social et de rencontre intergénérationnelle par l'ouverture du projet aux habitants des communes des lieux de réalisation.

## Sommaire des temps théoriques des ateliers :

### **Atelier 1 : Le Développement durable**

- Film introductif sur les trois piliers du DD : L'Ile aux Fleurs

Question/Débat

- Concept du développement durable

- Principes de durabilité

- Histoire du développement durable

Frise chronologique/ Evènements marquants personnels à y placer

- Importance du développement durable

- Avantages du développement durable

- Priorités du développement durable

- Questionnaire Calculez votre empreinte écologique

L'Agenda 21

Jeu de rôle / Développer en groupe trois projets d'Agenda 21 dans un secteur d'activités (éducation, agriculture, commerce, industrie, Comcom, ...)

### **Atelier 2 : La Biodiversité**

- Jeu Rappel des 5 éléments nécessaires à la vie

- les gènes que l'on trouve dans chaque espèce

- les espèces qui composent les écosystèmes

- les écosystèmes

- les chaînes alimentaires

Jeu sur « Qui mange qui »

### **A LA BASE DE TOUTE NOTRE VIE... LA BIODIVERSITÉ**

- Etat des lieux de la biodiversité: une érosion préoccupante

- Causes de cette érosion

- Importance de la biodiversité :

- Valeur économique

- Valeur écologique

- Valeur culturelle et sociale

- Protection de la biodiversité

- Connaitre ce qui existe

- Valoriser et éviter la perte des données existantes

- Impliquer les citoyens

### **Atelier 3 : La consommation responsable**

- Préalable sur la consommation

- La consommation comme outil pour revendiquer une société durable

- La consommation responsable comme un engagement civique actif

- Les bonnes pratiques d'une consommation responsable:

- Privilégier les producteurs locaux

- Favoriser l'agriculture biologique

- Agir pour un commerce plus équitable

- Reconnaître les écolabels

- Les monnaies solidaires : échanger et consommer autrement

#### **Atelier 4 : L'agriculture biologique**

- Historique
- Définition et cahier des charges
- Agriculture Biologique et agriculture conventionnelle
- L'étiquetage : garantie de conformité
- L'agriculture biologique : cultures et élevages
- Les productions végétales bio : des pratiques en cohérence avec la nature
- Fertilité des sols et respect des écosystèmes
- Des méthodes de défense naturelles
- Semences et OGM et Agriculture Biologique
- Elevage bio : des normes élevées de bien-être animal
- La nature comme référence
- Le lien au sol
- Une alimentation bio
- Priorité au bien-être et à la prévention
- La conversion en Agriculture Biologique
- Le devenir de l'Agriculture Biologique

Jeux :

Comment reconnaître un produit bio ?

Comment savoir d'où viennent les produits biologiques ?

#### **Atelier 5 : Les circuits courts**

- Émergence de la notion moderne de circuit court
- Distinction entre circuit court et vente directe
- Distinction entre circuit court et relocalisation
- Différents types de circuits courts
- Caractéristiques et répartition
- Produits les plus vendus par circuits courts
- Avantages des circuits courts
- Impact énergétique et climatique des circuits courts
- Enjeu gouvernemental

#### **Atelier 6 : Le tri sélectif des déchets ménagers**

- Pourquoi trier les déchets ?
- Que peut faire le consommateur pour réduire ses emballages, consommer mieux et plus responsable ?
- Les acteurs du tri
- Obligations des entreprises
- Obligations des collectivités
- Objectifs de la réglementation française et européenne
- Pourquoi la collecte sélective a-t-elle été mise en place ? Quels résultats ?
- À quoi sert une déchèterie ?
- Le devenir du recyclage

Les conseils pour le tri

Jeu "Quel bac pour ce déchet ? "

## Atelier 7 : Du sol aux plantes

- Connaissance du sol
- Formation et évolution des sols
- Fonctions du sol
- Menaces sur les sols
- La plante véritable usine solaire
- Principales caractéristiques des plantes
- Les besoins des plantes
- Interaction sol-plante-microorganismes
- Le sol milieu vivant et nourricier des plantes
- La biodiversité du sol, l'amie des plantes
- Les plantes protègent les sols

## Atelier 8 : Compost

- Composter est un acte civique
  - La nature : un modèle
  - Les ingrédients Bruns et Verts
    - Déchets carbonés
    - Déchets azotés
    - Déchets interdits
  - Les différentes techniques de compostage
  - Le compostage collectif
  - L'utilisation du compost
- Jeu "compostons"

## Atelier 9 : L'eau une ressource précieuse à économiser

- Le cycle de l'eau
- Les trois états physiques de l'eau
- L'eau dans le monde
- L'eau et la vie
- La gestion de l'eau au jardin
  - Choisir des plantes adaptées au sol et au climat
  - Préférer des variétés résistantes à la sécheresse
  - Assurer une bonne couverture du sol
  - Entretenir la structure du sol pour une meilleure rétention d'eau
  - Récupérer l'eau de pluie
  - Savoir arroser

## Atelier 10 : Accueillir la faune auxiliaire au jardin

- La nature au jardin : une nécessité
- La biodiversité : une priorité
- Les auxiliaires : Qui sont-ils ? Que font-ils ?
  - Les végétaux
  - Les animaux

Jeu de reconnaissance des auxiliaires

- Les écosystèmes favorables
- Loger les auxiliaires
- Nourrir les auxiliaires
- Les bonnes pratiques du jardinier

## **Atelier 11 : Les risques des produits chimiques**

- Qu'est-ce qu'un produit chimique ?
  - Pourquoi un produit chimique est-il toxique ?
  - Quelles sont les voies de pénétration dans l'organisme ?
  - Pourquoi la quantité ou la dose qui pénètre dans l'organisme a-t-elle de l'importance ?
  - Comment sommes-nous exposés à des quantités de produits chimiques suffisantes pour causer l'intoxication ?
  - Effets sur la santé
  - Réactions chimiques dangereuses
- 
- Zoom sur les pesticides
    - Les pesticides dans notre environnement
    - Définitions, usages et voies d'exposition
    - Les sources d'exposition
    - Comment les pesticides pénètrent-ils dans l'organisme ?
    - Comment savoir si un pesticide est dangereux ?
    - Quels sont les effets sur la santé associés aux pesticides ?

## **Atelier 12 : Le jardinage en milieu urbain**

- Pourquoi cultiver en ville
- Points de vigilance
- Inventaire des ressources
- Stratégies
- Promouvoir l'écologie urbaine en proposant des concepts innovants de jardinage urbain
  - Jardins collectifs
  - Jardin sur les toits/ les terrasses/ les balcons
  - Les guerrilléros du jardinage
  - Seed bombing
  - Les incroyables comestibles

Les temps théoriques des 12 ateliers ont permis au public d'avoir une vision d'ensemble de l'écocitoyenneté et les pistes pour pouvoir la mettre en oeuvre concrètement au quotidien dans leur achat, à la maison, dans leur jardin.

Additionnés dans un second temps à des temps pratiques de jardinage les personnes ont pu se former un cultiver un jardin écologiquement et ainsi se familiariser à des techniques culturelles adaptables selon leur contexte.\*

### **Conclusion :**

Ce projet novateur en Ardèche Méridionale a permis de lancer une nouvelle dynamique sur le territoire en proposant des ateliers d'initiation de pratiques écocitoyennes. Malgré une fréquentation qui n'a pas toujours suivie nos espérances, les ateliers sont maintenant inscrits dans le contexte local ce qui, à ce jour, nous permet de toucher beaucoup plus de personnes dans la programmation ateliers écocitoyens 2015 qui sont complémentaires aux ateliers 2014.

Nous remercions vivement la région Rhone-Alpes pour son soutien ainsi que tous les partenaires qui ont activement participé à la bonne conduite de ce projet.